



RENFORCEMENT DES PROCESSUS RÉGIONAUX DE GESTION DES PÊCHES AU SEIN DU COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

La FAO a créé le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) afin de promouvoir l'utilisation durable des ressources marines vivantes sur le territoire de compétence de ce dernier, grâce à la gestion et au développement appropriés des pêches et des opérations de pêche. Le Sous-Comité scientifique aide le COPACE à examiner les résultats et les recommandations des groupes de travail sur les pêches, à établir des avis scientifiques aux fins d'une meilleure gestion et de la formulation de recommandations concernant les mesures à prendre. Il ressort des sessions précédentes du Sous-Comité scientifique que les résultats du COPACE n'ont pas répondu aux attentes des États membres. En conséquence, une étude indépendante portant sur l'analyse coûts-avantages a été réalisée en vue d'une restructuration du COPACE visant à améliorer les activités menées par celui-ci à l'intention des membres. L'objectif général de ce projet, financé par l'Union européenne, était de contribuer au renforcement des processus régionaux de gestion des pêches dans la région couverte par le COPACE, en appuyant l'organisation de la réunion de suivi intersessions du COPACE sur les résultats de l'étude indépendante portant sur l'analyse coûts-avantages, ainsi que la mise en œuvre de la 9e session du Sous-Comité scientifique.



RÉALISATIONS

Le projet a appuyé l'organisation de la réunion de suivi intersessions du COPACE consacrée aux résultats du rapport indépendant sur l'analyse coûts-avantages, ainsi que la mise en œuvre de la 9e session du Sous-Comité scientifique du COPACE. La réunion de suivi consacrée au rapport sur l'analyse coûts-avantages indépendante révisée a rassemblé 15 délégués représentant les membres du COPACE. Les délégués ont réservé un accueil favorable au rapport et aux options qu'il contient, et se sont félicités de la mise en relief des principales difficultés rencontrées par le COPACE. Ils ont formulé des recommandations clés, notamment concernant l'option la plus adéquate pour améliorer le fonctionnement du COPACE. Les principaux points abordés lors de la 9e session du Sous-Comité scientifique ont été, notamment, les rapports portant sur l'évaluation des groupes de travail chargés des petits pélagiques et des espèces démersales, le rapport du groupe de travail chargé de la pêche artisanale, et les avis relatifs à la gestion des pêches dans la région couverte par le COPACE. Le Sous-Comité scientifique a formulé des recommandations à l'intention des groupes de travail qui avaient besoin de mesures correctives ou bien d'être renforcés. Les versions préliminaires des résolutions proposées ont été mises en commun par les 38 représentants de 18 membres du COPACE et les parties prenantes non étatiques qui ont participé à la 9e session du Sous-Comité scientifique, en vue de leur mise en œuvre immédiate. Le projet de rapport contenant les conclusions et recommandations relatives à l'étude portant sur l'analyse coûts-avantages du COPACE a été élaboré et présenté aux membres du COPACE. Une fois établi sous sa forme définitive (en anglais et en français), le rapport sera mis en ligne sur le site web du COPACE à l'intention des parties prenantes.

DONNÉES IMPORTANTES

Dernier budget approuvé
205 900 USD

Période de mise en œuvre
Janvier 2021-Décembre 2022

Donateur
Union européenne

Partenaires
Organes régionaux des pêches et
communautés économiques régionales

Bénéficiaires
Membres du COPACE



IMPACT

Les interventions menées dans le cadre du projet ont contribué à améliorer le processus selon lequel le COPACE fournit des avis scientifiques, ce qui devrait renforcer la gouvernance régionale durable des pêches dans la zone relevant du COPACE. Les actions menées devraient également aider les organismes, les pays et les communautés dépendantes à mettre à profit les connaissances, les outils et les pratiques existantes ou nouvelles pour protéger et maximiser durablement la contribution des systèmes alimentaires aquatiques (marins et continentaux) à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

ACTIVITÉS

- Tenue de la réunion de suivi intersessions consacrée aux conclusions du rapport sur l'analyse coûts-avantages indépendante, à Dakar (Sénégal) les 28 et 29 juin 2022, et présentation du rapport à 15 délégués représentant les membres du COPACE.
- Les délégués ont recommandé que le COPACE adopte l'option A («Maintenir le COPACE en tant qu'organe consultatif créé en vertu de l'article VI – principalement pour les ressources vivantes côtières»); des mesures et interventions ont été proposées à l'appui de cette option.
- Tenue de la 9e session du Sous-Comité scientifique du COPACE, à Nouakchott (Mauritanie) du 5 au 9 décembre 2022, laquelle a rassemblé 38 représentants de 18 membres du COPACE et d'organes des pêches de premier plan.
- Évaluations réalisées et avis en matière de gestion formulés par cinq groupes de travail: i) le groupe de travail chargé des petits pélagiques Nord; ii) le groupe de travail chargé des petits pélagiques Sud; iii) le groupe de travail chargé des ressources démersales Nord; iv) le groupe de travail chargé des ressources démersales Sud; v) le groupe de travail chargé de la pêche artisanale pour la région couverte par le COPACE, lesquels ont guidé la formulation d'avis sur les mesures de gestion des pêches dans la région couverte par le Comité qui seront présentées à la 23^e session du COPACE pour adoption.
- Révision de l'étude indépendante portant sur l'analyse coûts-avantages des options menée en vue d'une réorientation stratégique du COPACE – «*Revised independent study to identify different options in support of an improved functioning of the Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic (CECAF)*» (Étude indépendante révisée visant à identifier les différentes options à l'appui d'un meilleur fonctionnement du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est [COPACE]) – achevée et présentée à la réunion intersessions du COPACE.

Titre du projet

COPACE – Appui à la réunion de suivi intersessions du COPACE consacrée aux résultats du rapport sur l'analyse coûts-avantages indépendante et à l'organisation de la 9^e session du Sous-Comité scientifique du COPACE

Code du projet

FAO: GCP/RAF/522/EC
Donateur: SI2.841527

Contact

Bureau régional de la FAO pour l'Afrique
FAO-RAF@fao.org

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

La présente publication a été produite avec le soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la FAO et les opinions qui y sont exprimées ne doivent en aucun cas être considérées comme reflétant celles de l'Union européenne.

